

DEMANDE D'INSCRIPTIONS AUX SERVICES

à déposer en Mairie
3 rue de Bouchy – 51310 LES ESSARTS LE VICOMTE
ou à envoyer par mail
Commune-essarts-vicomte@orange.fr

Renseignements relatifs au demandeur :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tél : Port :

Courriel :

Je souhaite m'inscrire au(x) service(s) suivant(s) :

- > Communication Municipale Electronique (CME)
- > Dispositif « Voisins vigilants »

Je souhaite obtenir des informations plus précises pour :

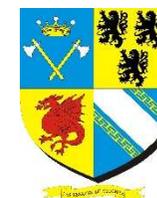
- > La réserve communale de sécurité civile (RCSC)
- > Les commission citoyennes (fleurissement, culture, fête patronale...)

Je souhaite recevoir le Livret d'accueil des nouveaux arrivants :

- > par MAIL au format PDF
- > en version papier

IMPORTANT : Un mail vous sera adressé pour vous confirmer votre/vos inscription(s) au(x) différent(s) service(s).

LES ESSARTS LE VICOMTE



GUIDE PRATIQUE

des
nouveaux arrivants

Mairie de Les Essarts le Vicomte

3 rue de Bouchy
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE
03.26.80.42.24
commune-essarts-vicomte@orange.fr

www.les-essarts-le-vicomte.fr

LES COORDONNEES DE LA MAIRIE

Les contacts utiles

Mairie de Les Essarts le Vicomte

3 rue de Bouchy – 51310 LES ESSARTS LE VICOMTE

Tél : 03.26.80.42.24

Courriel : commune-essarts-vicomte@orange.fr

Le secrétariat de Mairie

Les permanences du secrétariat de Mairie ont lieu le :

MARDI
de 15h30 à 18h30

Les permanences du Maire

Monsieur le Maire tient une permanence les :

SAMEDI
de 17h00 à 18h30

La municipalité

La municipalité est composée du Maire et de deux adjoints au Maire :

Le Maire : Cyril LAURENT

Tél : **06.83.22.10.11**

1^{er} adjoint : Philippe ROLLET

Tél : **06.10.48.81.23**

LES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX

Vous trouverez ci-dessous les différents services municipaux :

La Communication Municipale Electronique (CME)

La communication municipale électronique vous permet d'être tenu informé de toutes les manifestations organisées à l'échelle de la commune et des évènements nécessitant une information à destination de la population (alerte météo, points de vigilance, etc...).

Le dispositif « Voisins vigilants »

Cet outil a été mis en place en 2015 afin de renforcer la communication entre les habitants concernant les faits de délinquances. En rejoignant notre communauté « Voisins vigilants », vous pourrez ainsi recevoir des alertes par mail et SMS directement sur votre téléphone portable. Vous pourrez également alerter directement vos voisins sur des comportements suspects dont vous auriez été témoins.

Vous recevrez également les alertes Météo envoyées par Monsieur le Maire ou les alertes relatives à des évènements exceptionnels.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

Notre commune a mis en place en 2019 une réserve communale de sécurité civile rassemblant des bénévoles désireux apporter leur aide en cas d'évènements exceptionnels (orages violents, tempêtes, accident nucléaire, etc...).



Les commissions citoyennes

Notre commune dispose de plusieurs commissions citoyennes afin d'impliquer davantage les habitants dans la vie de la commune : fleurissement, fête patronale, culture et patrimoine, jeunesse.... N'hésitez pas à rejoindre une ou plusieurs commission(s) selon vos envies et votre motivation.